

DECRET N°2011-400 DU 28 MAI 2011

portant approbation des états financiers de la Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE) pour l'exercice clos au 31 décembre 2009.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des Entreprises Publiques et Semi-Publiques ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le décret n°2010-350 du 19 juillet 2010 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n°2006-268 du 14 juin 2006 fixant la structure type des Ministères ;
- Vu** le décret n° 2007-580 du 28 décembre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau ;
- Vu** le décret n° 2008-111 du 12 mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- Vu** le décret n° 2004-098 du 1^{er} mars 2004 portant approbation des Statuts de la Société Béninoise d'Energie Electrique (S.B.E.E.) ;
- Vu** les délibérations du Conseil d'Administration de la Société Béninoise d'Energie Electrique (S.B.E.E.) en sa séance du 28 septembre 2010;
- Sur** rapport conjoint du Ministre de l'Energie et de l'Eau et du Ministre de l'Economie des Finances;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 25 mai 2011.

DECRETE :

Article 1^{er} : Sont approuvés les états financiers de la Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE) pour l'exercice clos au 31 décembre 2009 tels qu'ils figurent en annexe à ce décret.



Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

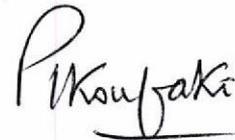
Fait à Cotonou, le. 28 mai 2011

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



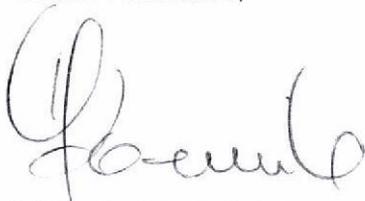
Dr Boni YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de la Prospective, du Développement
et de l'Evaluation des Politiques Publiques et de la Coordination
de l'Action Gouvernementale,



Pascal Irénée KOUPAKI

Le Ministre de l'Economie
et des Finances,



Idriss L. DAOUDA

Le Ministre de l'Energie
et de l'Eau,



Sacca LAFIA

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; HCJ 2 ; MECPDEPP-CAG 2 ; MEF 4 ; MEE 4 ; AUTRES
MINISTERES 27 ; SGG 4 , DGAE -DGCE 2 ; DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 ; INSAE 1 ; CCIB 3 ; UAC-FADESP-ENAM
3 ; JORB 1 ; SBEE 2. 